

ÉCHOS DES DEUX RIVES

RIVIÈRE-DU-LOUP

164 ans d'histoire

Dans le cadre de la Semaine de la municipalité, un livre retraçant les 164 ans de l'histoire de la ville de Rivière-du-Loup sera lancé mardi à la Maison de la culture. « Rivière-du-Loup, lointains commencements, lents cheminements » a été écrit par M. Beauvais Bérubé de la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup. Du poste de traite des fourrures au carrefour des communications des années 90, l'histoire de Rivière-du-Loup y est développée sur 300 pages à partir de nombreux documents, photographies et graphiques.

SAINTE-LUCE

Fête de l'été

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Est du Québec qui fête son 20^e anniversaire cette année organise une Fête de l'été pour le samedi 12 juin (le lendemain en cas de pluie), au Centre Gabriel-Nadeau, près de la Grande Maison à Sainte-Luce. Au programme : pique-nique, exercices de mise en train, jeux, soccer, montées en montgolfière, activités récréatives, méchoui, etc. Le prix : 5 \$ pour les membres ainsi que pour les enfants et 10 \$ pour les autres (par adulte). Il faut s'inscrire auprès de l'ARLPHEQ d'ici lundi.

RIMOUSKI

Prévention routière

La ville de Rimouski a mérité le titre de champion en prévention routière 1992, dans la catégorie services publics, conduite urbaine, dans le cadre du concours annuel de prévention routière organisé par la Ligue de sécurité du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec. C'est la seconde fois depuis 1964 que Rimouski remporte ce titre.

MARIA

Reprise de travaux

Les travaux d'assainissement des eaux de Maria, paralysés depuis lundi en raison d'une dispute sur l'embauche de travailleurs locaux, ont repris hier matin. L'entrepreneur, Excavation Toulouse de Sherbrooke, a accepté d'engager davantage de main-d'œuvre gaspésienne. Des travailleurs locaux de la construction avaient stoppé, pacifiquement, la progression du chantier, lundi, afin de protester contre le nombre jugé trop élevé de travailleurs de l'extérieur à l'emploi d'Excavation Toulouse. Deux travailleurs supplémentaires provenant de la Baie-des-Chaleurs seront embauchés. L'entrepreneur ne gardera qu'un contremaitre, un surintendant, un gérant de projet et un instructeur sur place. Une dizaine de travailleurs ont trouvé du boulot sur ce chantier de 2,4 millions \$, et une deuxième équipe de cinq personnes s'ajoutera à ce nombre afin d'accélérer le rythme des travaux, de façon à libérer la route 132 pour la période d'affluence touristique.

SAINT-MODESTE

Coalition Urgence Rurale

L'assemblée générale annuelle de la Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent aura lieu samedi, à 10 h, au Camp Vive la joie de Saint-Modeste, près de Rivière-du-Loup. Cette réunion prendra une importance particulière à la lumière des événements qui agitent le monde régional et rural, de la fermeture des bureaux de postes ruraux à l'incertitude régnant dans les secteurs agricole et forestier.

GRAND-PORTAGE

Hôpital en fête

Le Centre hospitalier régional du Grand-Portage de Rivière-du-Loup organise pour demain et dimanche différentes manifestations soulignant son 25^e anniversaire de fondation. Les festivités commenceront demain à 18 h au Centre culturel de Rivière-du-Loup, où seront accueillis les employés qui étaient en poste le 8 mars 1968. Dimanche, de 10 h à 18 h, la population est invitée à venir assister à plusieurs activités : messe en plein air, visite de l'hôpital, repas champêtre, spectacles, activités protocolaires. Le dîner-santé qui sera servi sera au prix de 1968... soit 0,99 \$.

Tourelle Marée

L'industrie de la pêche est inquiète

TOURELLE — L'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) s'inquiète des conséquences que pourraient entraîner la décision du juge Marcel Simard d'accorder un permis de transformation de poisson de fond pour l'usine Tourelle Marée.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Si ce jugement est appliqué, l'industrie de transformation de poisson ira à sa perte, affirme le directeur général de l'AQIP, Pierre Picard. Nous avons déjà une surcapacité de transformation et les usines opèrent actuellement à 38 % de leur capa-

city. Souvent le poumon économique d'une localité, l'industrie de la pêche pourrait devenir un domaine où n'importe quel joueur pourrait s'établir. Il faut préserver cette industrie extrêmement fragile de l'anarchie.

« Depuis deux ans, l'AQIP et l'industrie font des efforts pour rationaliser ses opérations dans

un contexte de diminution de la ressource, poursuit-il. Le ministre a toujours bien agi en refusant d'accorder des permis de transformation de poisson de fond. Et ce jugement vient tout remettre en question. Même si le projet de Courtiers J.D. et Associés porte sur un approvisionnement provenant de l'extérieur du pays, nous croyons qu'il sera tenté de se procurer de la ressource québécoise », ajoute celui qui représente 34 des 44 usines de transformation de poisson situées au Québec. Les membres de l'AQIP trans-

forment 92 % de la production québécoise.

Le jugement inquiète également le ministre Yvon Vallières. « Depuis 1983, le ministère a toujours considéré que les motifs d'intérêt public pouvaient être basés également sur des critères économiques. » Ces critères ont été précisés en 1992 afin de favoriser une plus grande stabilité et rentabilité des établissements de transformation de produits marins. Le ministre a d'ailleurs mandaté le Procureur général d'examiner les possibilités de porter ce ju-

gement en appel.

L'article 28, à la section 4 de la Loi sur la transformation des produits marins, prévoit que « la décision de la cour du Québec est sans appel » lorsqu'un promoteur, insatisfait d'une décision ministérielle, porte sa cause devant les tribunaux « sur toute question de droit et de compétence ». Au cabinet du ministre Vallières, Christian Barrette soutient toutefois que, selon les procureurs du ministère, « une requête en mandamus accordé automatiquement un droit d'appel ».



Un kiosque spécial vient d'être inauguré sur les plaines d'Abraham, à Québec, pour les spectacles musicaux. Il portera le nom d'Edwin-Bélanger, ce capitaine qui fonda le Cercle philharmonique de Québec en 1935 et dirigea l'Orchestre symphonique de Québec et La Musique du Royal 22^e Régiment, respectivement de 1942 à 1951 et de 1937 à 1961.

Plaines d'Abraham: un été en musique

QUÉBEC — Visiteurs et résidents de Québec auront encore de quoi se régaler cet été sur les plaines d'Abraham, si l'on se fie à la programmation dévoilée hier par La Commission des champs de bataille nationaux, à l'occasion de l'inauguration d'un kiosque à musique.

par THIÉRON DIALLO
LE SOLEIL

En effet, à compter du 23 juin, toute une kyrielle d'activités y attend grands et petits. « Aux services d'autobus habituels (navette et tour guidé), s'ajouteront deux tours des Plaines en autobus, animés par des comédiens, des ateliers familiaux avec comme thèmes la nature, l'art, l'ornithologie, l'herborisme et le rallye-mystère, de l'animation théâtrale et des parcours « découverte à pied », souligne le président de la commission, Jacques Villeneuve. On annonce même des programmes spéciaux pour ceux qui fréquentent les camps de jour.

Cette programmation serait

cependant incomplète sans un volet musical. Et cette année, les organisateurs ont tout prévu, puisque, grâce à la collaboration financière de la ville de Québec, un kiosque spécial vient d'être inauguré. Il portera le nom d'Edwin-Bélanger, ce capitaine qui fonda le Cercle philharmonique de Québec en 1935 et dirigea l'Orchestre symphonique de Québec et La Musique du Royal 22^e Régiment, respectivement de 1942 à 1951 et de 1937 à 1961.

« D'habitude, on honore les gens après leur mort, mais ce sacrement des vivants fait grandement plaisir », a déclaré M. Bélanger, après le dévoilement de la plaque d'identification portant son nom. Tout comme les organisa-

teurs, il a dit souhaiter que ce nouvel équipement dans un théâtre naturel contribue au développement de l'aspect culturel des plaines d'Abraham et aide à la reconnaissance locale et étrangère des talents québécois.

De nombreux artistes locaux y défileront en effet au cours de la belle saison, que ce soit à l'occasion des « Soirées Plaines de folies », un spectacle d'humour présenté les lundis, des « Thés classiques » les mardis ou de « Jeunesse Peps » les samedis. Chorales, ballet, violoniste, cuivres de l'Orchestre symphonique de Québec, bal musette, flûte de pan, hommage à Brel et soirée de jazz sont également au programme. Tous ces spectacles gratuits se dérouleront de 19 h à 21 h, soit suffisamment tôt pour ne pas nuire à la tranquillité des résidents du quartier, a souligné M. Villeneuve.

Sur les 232 000 \$ qu'a coûté la construction du kiosque, la ville de Québec a versé 122 000 \$. Cet argent provient des 2,4 millions \$ que l'administration municipale s'était engagée, en avril dernier, à investir sur dix projets d'aménagement pilotés par la commission, et cela à même la « rétro » de 9,5 millions \$ que le gouvernement fédéral avait accepté de lui verser comme en-lieu de taxes foncières de 1986 à 1991.

Les neuf autres projets sont la signalisation touristique, le réaménagement du secteur du kiosque, les tours Martello, la réfection des terrains de sports, les installations sanitaires, l'éclairage des monuments, la mise en valeur du potentiel archéologique, la Maison de la découverte et l'écurie pour chevaux de parrainage sur les Plaines et en ville. Québec empochera en tout 22 millions \$ d'ici 1995.

Développement forestier

Les propriétaires de forêts de Matane exigent le prolongement du plan fédéral

MATANE — Tout comme les quatre conseillers forestiers qui leur fournissent de l'aide, les 375 propriétaires de forêts privées de la région de Matane réclament le prolongement du programme fédéral de développement forestier de l'Est du Québec au-delà du 31 mars 1994.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

Mercredi, après avoir participé à une rencontre d'information, 60 d'entre eux se sont présentés au bureau du député de Matapédia-Matane, M. Jean-Luc Joncas, retenu à la Chambre des communes.

Dans le calme, propriétaires et conseillers forestiers ont remis au personnel du député Joncas un plant d'épinette noire mis en terre à l'envers. Ils voulaient ainsi signifier symboliquement que le « plan de l'Est

est à l'envers, que Forêts Canada fait fausse route et que tout pousserait mieux si le fédéral mettait l'argent à la bonne place ».

Les propriétaires forestiers tiennent à la survie, à la continuité de ce plan qui leur permet financièrement et techniquement de faire de l'aménagement : c'est-à-dire de la coupe à cause de la tordeuse, de la coupe d'éclaircie, de la préparation de terrain après coupe, du reboisement et de l'entretien de plantation.

Le non-renouvellement du programme affecterait 5500

propriétaires forestiers dans l'Est du Québec, de même que 150 conseillers forestiers qui se retrouveraient sans emploi, pour une perte sèche annuelle de 8 à 10 millions \$. Le gouvernement fédéral mettrait en outre fin à cette « école d'aménagement de la forêt ».

En début d'année, le gouvernement a « coupé » de 20 % le budget du programme de développement forestier. Depuis le 31 mai, aucune demande de participation n'est acceptée pour des travaux visant la remise en production et la préparation de terrain sans coupe préalable. D'autre part, la confection de nouveaux plans de gestion et le renouvellement des anciens sont suspendus parce que Forêts Canada n'est

pas en mesure de garantir au-delà du 31 mars prochain son support technique et financier aux propriétaires désireux de mettre en valeur leur propriété forestière.

L'administrateur régional à Rimouski, M. Jean-Guy Gagnon, ajoute dans une lettre adressée au directeur du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, M. J.-Y. Beaulieu, que « ces directives devront s'accompagner d'une réduction proportionnelle des effectifs techniques ». Ce qui équivaudrait, dans les faits, à deux ou trois mois de chômage additionnels pour les conseillers forestiers d'ici l'éventuel arrêt du programme de développement forestier de l'Est du Québec.

**Chasse du cerf
Le député Tremblay blâme Blackburn**

RIMOUSKI — Le député de Rimouski et président du caucus des députés libéraux de l'Est, M. Michel Tremblay, blâme le ministre du Loisir de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, d'avoir agi de façon arbitraire en fermant la chasse du cerf dans le Bas-Saint-Laurent, sans consulter ses partenaires des ZEC et sans tenir compte des impacts économiques négatifs de cette décision.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Le représentant de Rimouski à l'Assemblée nationale va plus loin et s'en prend aux spécialistes du MLCP qui, dit-il, ont orienté le ministre dans cette décision. « Nos beaux spécialistes avaient, semble-t-il, un bon plan pour redresser la situation du cerf de Virginie dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Un an après l'application de ce plan, on se retrouve le bec à l'eau, avec encore moins de chevreuils. Je ne suis pas trop fier des fonctionnaires du MLCP », a dit Michel Tremblay.

Le député de Rimouski redoute le pire pour la réserve Duchénier à qui cet interdit de la chasse du cerf représente pour 1993 seulement un manque à gagner de 100 000 \$. « C'est le quart de son budget qui vient d'y passer, et la situation ne sera pas plus rose chez les ZEC qui avaient déjà vendu des forfaits saisonniers pour le gros gibier. Le MLCP n'avait pas encore offert ses disponibilités pour la chasse du chevreuil dans sa réserve faunique de Rimouski, ce qui devait se faire le 3 août. Donc pas de problème de son côté. Le MLCP a donc agi sans penser à ses voisins des ZEC », a soutenu le député Tremblay.

Selon ce dernier, le ministre Blackburn doit revenir sur sa décision et autoriser, pour 1993, la chasse du cerf dans les territoires du Bas-Saint-Laurent sous gestion organisée, ou sinon de tenir un moratoire d'un an, et maintenir cet interdit de chasse à partir de 1994.

Le député de Rimouski a déploré tout le mal qui avait été fait par cette annonce auprès des chasseurs sportifs. « Pour chasser, il faut avoir confiance dans un territoire. Cette décision vient miner l'espoir des chasseurs de cerfs envers celui du Bas-Saint-Laurent, car même s'il n'y a plus beaucoup de chevreuils, les gars avaient quand même espoir de frapper. Cet espoir n'existe plus », a dit M. Tremblay.

Baie des Anglais: Reynolds devra payer les études de dépollution

Le ministère de l'Environnement demande à la compagnie Reynolds de payer pour une série d'études sur la pollution que la firme nie toujours avoir provoqué dans la baie des Anglais, à Baie-Comeau.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

S'en remettant au principe du « pollueur-payeur », le sous-ministre André Marsan a contacté la compagnie, le 13 mai, pour lui faire savoir qu'il « entend donner suite aux recommandations du groupe de travail » évaluant à 16,5 millions \$ la décontamination d'une partie de la baie et à 225 millions \$, un assainissement de tous les endroits intoxiqués.

Ce rapport tient Reynolds responsable des BPC (biphényles polychlorés) et HAP (hydrocarbures polycycliques), deux matières cancérogènes, qui gisent dans le fond de l'anse aux Moulins. M. Marsan recommande d'étudier davantage la composition des sédiments et de voir s'ils quittent la baie ou s'ils restent dans le fond.

M. Marsan veut aussi que les

l'environnement.

De passage à Baie-Comeau, hier, le ministre québécois de l'Environnement Pierre Paradis a soutenu avoir « l'impression que Reynolds est prête à collaborer ».

À Montréal, le porte-parole de l'entreprise, M. Guy Sarrazin, a indiqué que « nous tentons d'or-

ganiser une rencontre avec le ministre de l'Environnement pour bien saisir le sens de la demande ». Mais il a aussi réitéré le fait que Reynolds ne reconnaît toujours pas sa responsabilité. Quant au rapport, rien ne prouve qu'il faille retirer les sédiments, « les risques pour la santé » n'ayant pas été démontrés.

propriétaires de l'aluminerie examinent la possibilité de retirer ces substances de l'eau et qu'ils entament l'étude d'impact sur

Les porcheries à L'Isle-Verte

« L'intolérance est grande », clame le promoteur Breton

L'ISLE-VERTE — Même si la tension monte à L'Isle-Verte au sujet de l'établissement de porcheries, le promoteur beauceron Lucien Breton estime que son projet est victime « d'idées préconçues » et que les protestataires veulent finalement faire le procès de l'agriculture.

par CARL THÉRIAL
collaboration spéciale

« La situation de l'industrie porcine n'est pas présentée sous son vrai jour. Et tout cela a pris une importance démesurée », a déclaré au SOLEIL Lucien Breton de Viandes Du Breton qui rencontrait mardi soir à huis clos les conseils municipaux de la paroisse et du village de L'Isle-Verte ainsi que cinq personnes représentant les opposants.

La compagnie beauceronne a en main une promesse d'achat afin de faire l'acquisition d'une ferme où sera construit trois bâtiments pouvant compter 800 porcs chacun.

Une deuxième porcherie de même dimension, mais de propriété différente est aussi en demande de permis auprès du ministère de l'Environnement.

« C'est moi qui ai lancé, lors de cette réunion, qu'on donne le prix demandé pour sa terre au propriétaire de la ferme. M. Réal Lavoie et qu'on paie les frais encourus »,

rétorque le promoteur. Toutefois, il ajoute avoir une promesse d'achat à respecter et qui ne peut s'annuler que si les deux parties sont consentantes.

« Ce n'est pas moi qui ait décidé d'aller à L'Isle-Verte. J'y ai été parce qu'on m'a invité », précise Lucien Breton qui s'explique mal les protestations soulevées par ce projet. « C'est possible de faire du porc tout en respectant l'environnement. On veut faire le procès de l'agriculture. L'intolérance est grande », ajoute-t-il.

À son avis, la chaîne de production de porcs qu'il veut établir dans le Bas-Saint-Laurent constitue un moyen de redonner de la valeur aux terres agricoles de cette région qui sont, dit-il, « le fonds de pension des cultivateurs ».

Le maire Vital Caron trouve « aberrant que L'Isle-Verte serve de cobaye. Pourquoi les unités de finition ne sont-elles pas à Notre-Dame-du-Lac où Viandes Du Breton a son abattoir ?

Un sujet complexe quand son collègue, maire de la municipalité de paroisse, défend le projet des porcheries qui s'établiront dans les limites de sa municipalité.

Manoir Montmorency: reconstruction respectueuse du passé

BEAUPORT — Le Manoir Montmorency renaîtra sous un visage extérieur identique à celui qui a fait sa renommée, mais son intérieur, particulièrement ses murs de pierre, devrait faire l'objet d'une rénovation visant à mettre en valeur ses vestiges. La décision sera annoncée ce matin à l'occasion d'une rencontre de presse convoquée par le PDG de la Société des établissements de plein air du Québec, Jean-P. Vézina, afin de faire connaître les avenues privilégiées pour la reconstruction du Manoir, incendié le 13 mai.

avis public

Gouvernement
du Québec

QUÉBEC
REQUÊTE R-3266-93

RÉGIE DU GAZ NATUREL

GAZ MÉTROPOLITAIN INC.
ASSOCIÉE COMMANDITÉE
DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
GAZ MÉTROPOLITAIN
(DISTRIBUTEUR)

Requérante

REQUÊTE POUR OBTENIR L'EXTENSION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL SUR LA RIVE-SUD DE QUÉBEC ET POUR FAIRE MODIFIER UNE CONDITION DE LA DÉCISION D-92-41 (Articles 19 et 61 de la Loi sur la Régie du gaz naturel, L.R.Q., C. R-8.02)

AVIS PUBLIC est donné que la requérante, Gaz Métropolitain inc., associée commanditée de la Société en commandite Gaz Métropolitain, a par sa requête R-3266-93 datée du 3 mai 1993, demandé à la Régie:

- D'AUTORISER la Société à construire, dès 1993, deux réseaux de distribution non-reliés sur la Rive-Sud de Québec dans l'un ou l'autre des scénarios de traversée du fleuve St-Laurent;
- DE MODIFIER la condition 2) de réalisation du scénario 2 dans la décision D-92-41 pour que la Régie tienne compte de la rentabilité du projet Rive-Sud de Québec quant à son impact sur les tarifs de l'ensemble de la clientèle de la Société, au lieu d'un volume total annuel de ventes à atteindre, soit 1,2 BCF par année.

Quant à l'extension du réseau, le coût estimé par la requérante est de 14,5 millions de dollars, avec un effet possible à la baisse de tarif de l'ordre de 18,3 millions de dollars sur une période de 40 ans.

Quant aux modifications proposées au scénario 2 de la traversée du fleuve St-Laurent, l'effet possible à la hausse des tarifs par la requérante, est de l'ordre de 21 millions de dollars sur une période de 40 ans, comparativement à 23 millions de dollars, comme présenté au dossier antérieur R-3239-92.

Copie de cette requête peut être obtenue en s'adressant à la requérante:

Gaz Métropolitain
Service des affaires réglementaires
1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3
Téléphone: (514) 598-3734
Télécopieur: (514) 521-8168

Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie relativement à cette requête, doit le faire par écrit en précisant le numéro de la requête n° en suivant la procédure suivante:

- Dans son écrit, elle fait état de son intérêt et de l'objet de son intervention ainsi que de son intention de présenter une preuve et de faire entendre des témoins, le cas échéant;
- elle fait signifier copie de son intervention et de ses représentations à la requérante;
- elle transmet à la Régie l'original de son intervention et de ses représentations, ainsi que la preuve de signification à la requérante, le tout dans les cinq (5) jours à compter de la date de publication du présent avis.

L'audience se déroulera à Lévis les 16 et 17 juin 1993 à 9 h 00 a.m.:

Hôtel-Motel Rond-Point
53, Route Kennedy (salles Lauzon et Lévis)
Lévis (Québec)

Montréal, le 31 mai 1993

Lyse Précourt
Secrétaire et directrice de l'administration
Régie du gaz naturel
2100, rue Drummond, 2e étage
Montréal (Québec)
H3G 1X1
Téléphone: (514) 873-2452
Télécopieur: (514) 873-2070

Québec

UNE PLACE AU SOLEIL



Médecins sans frontières

Vous êtes médecin, infirmier, infirmière ou bénévole et êtes intéressé-e par le mouvement international de Médecins sans frontières? Vous aimeriez savoir en quoi consiste l'action humanitaire de cette organisation dans le contexte international contemporain et vous désirez y participer? Alors ne manquez pas la conférence donnée par le docteur Alain Destexhe, secrétaire général du bureau international de Médecins sans frontières, le samedi 5 juin, à 15 h, au Musée de la civilisation. L'entrée est gratuite. Depuis 1971, plus de 10 000 médecins, infirmiers, infirmières et bénévoles sont intervenus au nom de MSF sur tous les points chauds du globe et ce, dans plus de 80 pays. Durant l'année 1992, près de 2000 bénévoles ont mené 220 missions dans 57 pays sur les cinq continents.

Galerie d'art du Tracel

Les artistes de la galerie d'art du Tracel de Cap-Rouge, sise au 4187 de la Côte du Cap-Rouge, présideront, ce soir à 20 h, le vernissage de leurs oeuvres les plus récentes en aquarelle, céramique, peinture et sculpture. L'exposition se poursuivra durant tout l'été. Ces artistes sont Irène Bernier, Jeannine Bourret, Paule Chaumette, Elaine Emond, Carmen Guay, Monique Guay, Jacques Lambert, Céline G.-Lapointe, Suzanne Lavoie, Nicole Lemieux, Mercedes B.-Malo, Dianne Papillon-Poulio et Denise White-Barbeau.

L'automobile à Québec

Demain marquera le 96^e anniversaire de la sortie, à Québec, de la première automobile. En effet, c'est le 5 juin 1897 que le Dr Henri-Emond Casgrain faisait une première balade dans les rues de Québec dans une magnifique Bollée. La Bollée était construite par un des pionniers de la construction automobile en France, Léon Bollée. Deux ans plus tard, en 1899, la première voiture construite au Québec ou au Canada voyait le jour. C'était une Bourassa, construite par Henri-Emile Bourassa pour un certain Bruno Lalumière. C'est ce que l'on peut apprendre, entre autres, au Musée de la civilisation où l'on inaugurerait, cette semaine, une exposition intitulée Auto-Portrait.

La Société d'arthrite

La première activité bénéfique de la Société d'arthrite pour l'est du Québec s'est tenue il y a quelques jours au Centre Raymond-Blais de Lévis. Un cocktail a été offert sous la présidence d'honneur de M. André Brochu, président du Groupe Brochu Lafleur, et réunissait 150 personnes. La directrice régionale de la Société d'arthrite, Mme Constance de Lottinville, était heureuse d'annoncer, cette semaine, que cette réunion avait permis de verser 18 000 \$ aux projets de recherche pilotés par une équipe de 55 personnes au CHUL. Mieux encore, Mme de Lottinville ajoutait qu'une campagne spéciale de souscription qui se termine ces jours-ci a permis d'amasser un million de dollars pour l'agrandissement du laboratoire du CHUL. Cette collecte était présidée par Jean-E. Verreault.

Le macaron

Puisqu'il est question, dans la notule précédente, de la Société d'arthrite, notons que c'est le 16 juin, et non le 6 juin, qu'une réception offerte sous la présidence d'honneur de Mme Ginette Asselin, l'épouse du lieutenant-gouverneur, rendra hommage aux bénévoles de la vente du macaron. Cette réception, commanditée par Antoine Nourcy et offerte par le Groupe Mutuelle des Fonctionnaires, aura lieu à 17 h au 625, rue St-Amable. Il faut réserver avant le 11 juin en téléphonant au 687-1781.

Québécois francophones

Qui sont les Québécois francophones? Une notion qui mérite sans doute d'être précisée! C'est ce que tentera de faire l'éminent sociologue Guy Rocher, le lundi 7 juin à 17 h, lors de la rencontre-conférence intitulée Les Québécois francophones; un certain portrait. Cette rencontre conclut en beauté, pour la saison, la série sur l'histoire du Québec, animée par l'historien-communicateur Jean Provencher.

Randonnée cycliste

Le numéro de téléphone paru dans la chronique « Une place au Soleil » de mercredi dernier pour participer aux randonnées cyclistes organisées par le Centre de pneumologie de l'Hôpital Laval n'était pas le bon. Il faudrait plutôt appeler au 654-3548 ou au 658-7403.

Faire parvenir vos communications à: PIERRE CHAMPAGNE
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

Cabano: prévenir au lieu de guérir le décrochage

CABANO — Prévenir au lieu de guérir, dit-on souvent dans les milieux des services sociaux et de la santé. Il en est de même à la Commission scolaire du Témiscouata où le phénomène des jeunes décrocheurs est devenu, comme ailleurs au Québec, une préoccupation sociale majeure depuis quelques années.

par CARL THÉRIAL
collaboration spéciale

Pendant deux mois, 20 jeunes élèves et décrocheurs potentiels de la polyvalente de Cabano ont fait l'expérience du monde du travail tout en suivant leurs cours.

Ces jeunes de 13 à 16 ans, reliés par un fil au monde scolaire dans des classes dites « de cheminement continu », se sentent un peu perdus à la fin des cours de l'élémentaire.

« Ces jeunes qui n'avaient plus confiance en eux sont fiers d'afficher leur réussite », constate François Deschênes, responsable de « point de départ », l'un des trois volets du projet de réussite scolaire de la polyvalente de Cabano.

Les deux autres volets, axés sur l'aide aux élèves et aux parents, sont aussi financés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

Les jeunes, divisés en deux équipes, avaient à effectuer un travail pour une entreprise en communication de Notre-Dame-du-Lac, Art-Graff.

Ils ont, dans un premier temps, réalisé des dessins qui ont été par la suite reproduits sur un T-shirt au moyen de la sérigraphie. Ils présentaient leurs réalisations, hier.

« Ils ont accepté d'être vu; C'est beaucoup quand on sait qu'ils se perçoivent à part dans l'école faisant partie de classes spéciales », commente François Deschênes. Un petit moment de panique avant la présentation, mais qui a finalement passé....

La prise de contact avec le milieu du travail est aussi une étape importante de cette prise de conscience de la possibilité de se réinsérer véritablement dans le système scolaire pour se décrocher un emploi. « Nous voulions aussi qu'ils puissent voir comment aller chercher des compétences chez des employeurs », précise le coordonnateur François Deschênes.

Ces semaines de prévention constituent en quelque sorte une période d'essai de reprise en main. Une expérience que François Deschênes voudrait bien voir se répéter à la rentrée. « Aller chercher cette fierté, c'est la base de tout pour ces jeunes », conclut-il.

METTES DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

VILLE DE BEAUPRÉ

VILLE DE BEAUPRÉ
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MONTMORENCY

AVIS PUBLIC

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones 71-RC et 72-RC illustrées ci-dessous.

Avis public est donné de ce qui suit:

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 17 mai 1993, le conseil de ville de Beaupré a adopté le règlement no 842 "Règlement aux fins d'amender certaines dispositions du règlement d'urbanisme no 473 relativement aux zones 71-RC et 72-RC", comme suit:
 - La zone 71-RC est modifiée afin d'inclure à la zone 72-RC une partie du lot 24-A-P à savoir ce qui suit: une longueur de 30,5 m le long de sa limite ouest à partir de sa limite sud et qui rejoint la limite nord du lot 23-A-P, parcelle "B", du cadastre officiel de la paroisse Ste-Anne.
 - Relativement à la zone 72-RC, sous la rubrique "USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS", la mention suivante est ajoutée: "Note 23: USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS: INDUSTRIE DES BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS À CHARPENTE DE BOIS".
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones 71-RC et 72-RC peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- Ce registre sera accessible de 9 à 19 heures, le 14 juin 1993, au bureau de la Mairie de Beaupré, 216, rue Prévost, Beaupré.
- Le nombre de demandes exigé pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de six (6). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé au bureau de la Mairie de Beaupré, 216, rue Prévost, Beaupré, le 14 juin 1993 à 19h05.
- Le règlement peut être consulté au bureau du secrétaire-trésorier, à la mairie, 216, rue Prévost, Beaupré, aux heures régulières de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

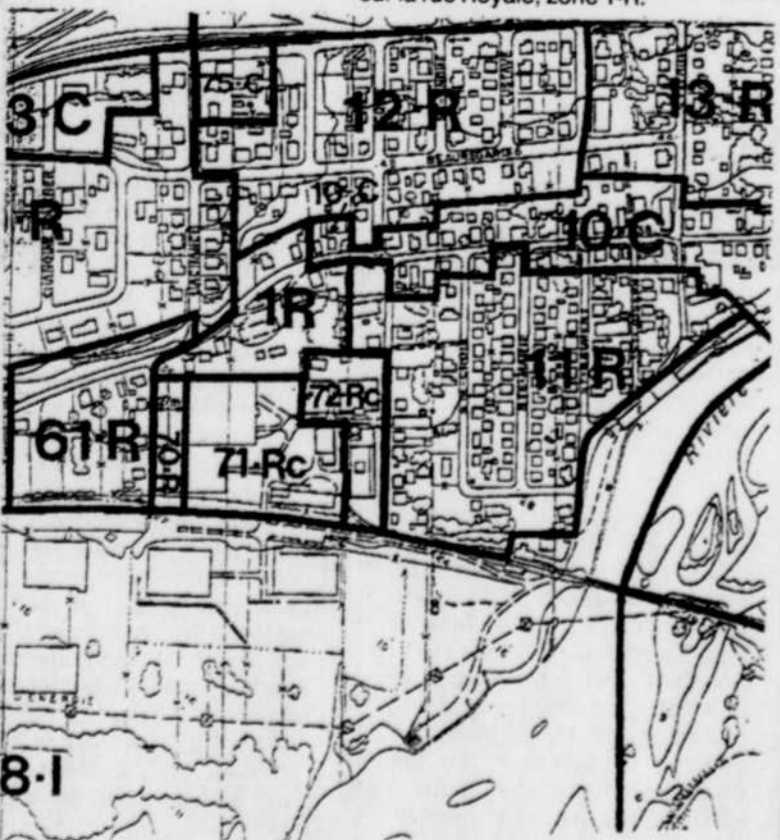
Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire des zones 71-RC et 72-RC:

- Condition générale à remplir le 17 mai 1993: Être, soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire ou occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
- Condition supplémentaire particulière aux personnes physiques, à remplir le 17 mai 1993: Être majeur et de citoyenneté canadienne.
- Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires: Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note: un copropriétaire ou occupant n'a pas à être désigné s'il est, par ailleurs, qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires.)

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale: Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 17 mai 1993 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

Les zones 71-RC et 72-RC sont délimitées comme suit et selon le croquis ci-après:

Zones 71-RC et 72-RC: au sud: par le chemin de fer;
à l'ouest: par la zone 70-R, rue de l'Assomption;
à l'est: par la rue Ste-Marguerite;
au nord: par la ligne arrière des lots ayant façade sur la rue Royale, zone 1-R.



DONNÉ À BEAUPRÉ, CE 2 JUIN 1993.

Jean-Paul Paré, o.m.a.
Secrétaire-trésorier

LA FINALE DE LA COUPE STANLEY



Le gardien du Canadien, Patrick Roy, a pu observer de près la légalité du bâton de Luc Robitaille. Il semble que celui-ci était dans les normes...

Scotty Bowman négocie toujours

MONTREAL (PC) — Scotty Bowman dit négocier avec trois équipes dont les Red Wings de Detroit qui lui auraient offert un contrat de deux ans estimé à 800 000 \$ par année. Une année d'option serait également rattachée à l'entente.

Bowman trouve toutefois ridicule la rumeur qu'il toucherait un boni de signature de 1 million \$.

« Je me contenterais du quart de cette somme », a dit l'ex-pilote des Penguins de Pittsburgh.

Âgé de 60 ans, Bowman veut poursuivre sa carrière d'entraîneur afin d'atteindre le plateau des 1000 victoires. Il lui en manque 29.

Si jamais Bowman accepte l'offre des Red Wings, on peut parier que le défenseur Paul Coffey sera le premier joueur échangé par Detroit.



Le défenseur des Kings Rob Blake a débarrassé Benoit Brûnet de son casque protecteur en le bousculant par derrière.

Dave Taylor leur rend hommage «Dionne et Simmer n'ont rien à regretter»

MONTREAL (PC) — Dave Taylor est le seul membre de la « Triple Couronne » qui soit encore actif. C'est pourquoi il a parfois une pensée pour ses anciens compagnons de jeu Marcel Dionne et Charlie Simmer.

Pendant des années, ces trois joueurs ont formé l'un des meilleurs trios de la Ligue nationale. Malheureusement, les Kings de Los Angeles n'ont jamais rien gagné. Pas même un titre de division.

« Nous avons de bonnes équipes. Mais pour diverses raisons, nous ne nous sommes jamais rendus jusqu'au bout », explique le vétéran ailier droit, qui souhaite graver son nom sur la Coupe Stanley.

Selon Taylor, Dionne et Simmer n'ont rien à regretter. Ils ont connu de belles carrières même s'ils n'ont jamais eu le bonheur de tremper leurs lèvres dans la célèbre coupe.

« Marcel fut un très grand joueur. C'était un gagnant. Pendant des années, il a été l'âme de l'équipe, son inspiration, son leader. Il a connu une carrière fabuleuse même s'il n'a jamais gagné la coupe. Il n'a aucun regret à avoir », raconte Taylor, qui rappelle que seulement cinq équipes ont enlevé la Coupe Stanley depuis son arrivée dans la LNH en 1977.

De beaux moments

Ses plus beaux moments, Taylor dit les avoir vécus il y a deux ans quand les Kings ont terminé au premier rang de la division Smythe avec une récolte de 102 points. L'équipe devait par la suite subir l'élimination face aux Oilers d'Edmonton en finale de division.

« Il y a aussi un match dont je me souviens. C'était en 1982, en demi-finale de division contre les Oilers. Après deux périodes, on perdait 5-0. Mais par je ne sais quel miracle, on l'a finalement emporté 6-5 en prolongation. »

Les tribunes

Mais rien ne peut se comparer à une finale de la coupe Stanley. Pourtant, la saison a fort mal commencé pour cet Ontarien de Levack qui complète sa 16e saison dans la LNH, toutes à Los Angeles.

« Barry Melrose m'avait prévenu qu'il donnerait la chance aux jeunes et que mon rôle serait diminué d'autant. J'ai donc raté la première rencontre à Calgary. Ça m'a fait mal. »

« Melrose m'avait aussi dit qu'il me récompenserait si je parvenais à reprendre ma place dans la formation. Il a tenu parole », raconte Taylor, qui avait été le 210e joueur réclamé au repêchage de 1975. Aujourd'hui, il occupe le 29e rang des meilleurs marqueurs (1062) de l'histoire de la LNH.

11 entraîneurs

Âgé de 37 ans, Taylor a connu 11 entraîneurs différents : Ron Stewart, Bob Berry, Parker MacDonald, Don Perry, Rogatien Vachon, Roger Neilson, Pat Quinn, Mike Murphy, Robbie Ftorek, Tom Webster et maintenant Barry Melrose, qui est d'un an son cadet.

« J'espère que Melrose sera ici longtemps. Nous avons besoin de continuité », explique Taylor, qui dit apprécier son nouvel entraîneur malgré la déception qu'il a vécue en début de campagne.

« Il entretient de bonnes relations avec les gens et il communique bien avec ses joueurs. Il est aussi très enthousiaste. Melrose est en grande partie responsable de nos succès. »

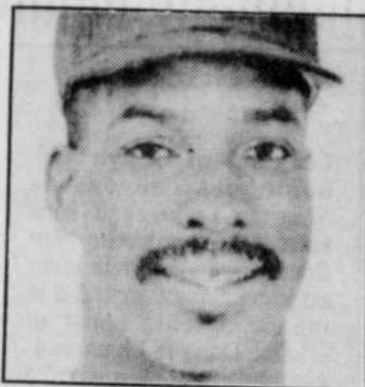
Un sport populaire

Taylor s'étonne de la popularité du hockey à Los Angeles, lui qui a connu l'époque où le sport était boudé tant par le public que par les médias.

Aujourd'hui, les Kings font les premières pages des journaux alors qu'il n'y a pas si longtemps, les quotidiens leur consacraient quelques lignes seulement.

On constate le même engouement à la télé où les Kings avaient droit à un petit 20 secondes en fin de bulletin. Aujourd'hui, les joueurs sont sollicités pour participer aux émissions les plus prestigieuses.

« L'atmosphère a complètement changé, dit Taylor. Évidemment, Wayne Gretzky est le grand responsable de ce changement. Et puis l'équipe gagne. Dans toutes les villes, les gens vont encourager une équipe gagnante. Los Angeles n'est pas différente des autres villes. Bien au contraire. »



Fred McGriff

Les Padres écrasent les Braves

ATLANTA (AP) — Fred McGriff et Phil Plantier ont claqué des circuits de deux points et San Diego a marqué sept points en quatrième manche pour écraser les Braves d'Atlanta 12-4.

Ces totaux pour le nombre de points dans un match et dans une même manche étaient des sommets pour les Padres cette saison, eux qui ont ainsi partagé les honneurs de la série de quatre matchs.

McGriff y est allé de son 11e circuit de la saison après que Gary Sheffield eut obtenu un simple en première contre le perdant Pete Smith (2-5).

Plantier a bouclé son septième circuit en 3e après un but sur balles soutiré par McGriff.

Les Padres ont fait défiler 12 frappeurs à la plaque en quatrième, obtenant cinq coups sûrs, trois buts sur balles contre les releveurs Marvin Freeman et Kent Mercker.

Harris, qui a de plus obtenu un double et un simple, a mérité une cinquième victoire en six décisions.

Mainville repêché par les Expos

MONTRÉAL — « Il était insensé de courir le risque de le perdre. »

par RICHARD MILO
de la Presse canadienne

Les Expos n'ont pris aucun risque en réclamant Martin Mainville en 2e ronde lors du repêchage des joueurs amateurs, hier. Selon Kevin Malone, directeur du recrutement des Expos, trois à quatre équipes étaient vraiment intéressées à Mainville, un droitier de 17 ans qui évolue avec les Orioles d'A-huntsic dans la Ligue Montréal Junior. « On ne pouvait pas attendre la troisième ou la quatrième ronde à cause de l'intérêt qu'il suscitait. »

Les Expos détenaient les 54e et 59e choix en deuxième ronde selon les notes de presse. Il figurait au 70e rang sur la liste des joueurs prometteurs de Baseball America. « Sa rapide peut atteindre 90 milles à l'heure et il sait ce qu'il fait au monticule. On aime son sang-froid », a expliqué Malone.

Même s'il mesure 6'3", Mainville ne pèse toutefois que 160 livres. Il a un peu le physique de... Pascual Perez. Son gabarit n'inquiète pas les Expos mais ils reconnaissent qu'il devra se développer physiquement. « Il a encore besoin d'acquiescer de la force. Il manque de maturité physique. »

Mainville a appris qu'il avait été réclamé par les Expos en revenant de l'école vers 16 h. Il était au Stade olympique une heure plus tard. « J'espérais être choisi par Montréal parce que je viens d'ici. Les Twins et les Blue Jays étaient les deux

autres grosses équipes. Un dépisteur des Twins était même allé à la maison. »

Mainville est devenu le sixième joueur québécois avec les Expos. L'an passé, ils ont réclamé Vincent Lachance en 16e ronde. Son lanceur préféré est Nolan Ryan. « Il est puissant, agressif. C'est un phénomène. S'il atteint les ligues majeures, Mainville y parviendra en imitant le style de son idole. « Ma force, c'est la balle rapide.

Premier choix

En réclamant le voltigeur Chris Schwab au premier rang, les Expos pensent avoir fait un placement sûr. « Selon Bob Oldis, c'est un frappeur semblable à Harmon Killebrew... », a indiqué le directeur du recrutement, Kevin Malone. Schwab, 18 ans, a été le 18e choix de la première ronde. « Il y a longtemps qu'on a vu un tel frappeur de puissance. Il est capable d'atteindre les balcons supérieurs. »

Oldis, qui est un des dépisteurs des Expos, a déjà joué avec Killebrew, l'auteur de 573 circuits en carrière. Il l'a suivi attentivement au cours des derniers mois. « Si Schwab était encore disponible au 18e rang, c'est que la majorité des équipes sont à la recherche de lanceurs qui pourraient les aider dans deux ou trois ans », a indiqué Malone.

Les Expos ont déjà une entente de principe avec leur premier choix. « Il est prêt à commencer sa carrière dès maintenant. »



Les Angels devront verser 2 027 472 \$, cette année, et 3 millions, l'année prochaine, à Gary Gaetti.

Gaetti inscrit au repêchage

ANAHEIM, Californie (AP) — Les Angels de la Californie ont inscrit au repêchage le joueur de troisième but Gary Gaetti, à qui ils avaient offert un contrat de 11,4 millions de dollars pour quatre ans avant la saison 1991.

Gaetti, mis sous contrat comme joueur autonome, n'a presque pas été utilisé cette saison. Il n'a réussi que neuf coups sûrs en 50 présences au bâton (moyenne de ,180), avec quatre points produits.

En 302 matchs avec les Angels, il a présenté une moyenne décevante de ,234, avec 30 circuits et 118 points produits. Les Angels devront lui verser 2 027 472 \$ cette année et 3 millions l'année prochaine.

Kelly Gruber

Les Angels ont mis Gaetti au repêchage pour faire de la place à Kelly Gruber, qui rejoindra l'équipe aujourd'hui après un séjour avec le club-école AAA de Vancouver où il tentait de retrouver la forme après une intervention chirurgicale à l'épaule. Gaetti, âgé de 34 ans, avait été sélectionné deux fois dans l'équipe des étoiles en plus de neuf saisons avec les Twins du Minnesota, avant de se joindre aux Angels.

Les Mariners optent pour Rodriguez

NEW YORK (AP) — Alex Rodriguez, un inter de 17 ans qui évolue présentement pour l'équipe d'une école secondaire de Miami, a été le premier choix du repêchage des joueurs amateurs, hier, par les Mariners de Seattle.

Rodriguez a conservé une moyenne au bâton de ,505 avec neuf circuits et 35 buts volés cette saison. Il s'est déjà inscrit à l'université de Miami pour la prochaine saison, mais la plupart des gens du baseball croient qu'il se laissera tenter par une offre de contrat chez les professionnels.

« Tout dépend de l'allure des négociations, a dit Rodriguez. Il n'y a rien que je désire plus que de jouer au baseball. » Les Mariners ont préféré Rodriguez à Darren Dreifort, un lanceur droitier de l'université Wichita State qui a été sélectionné au deuxième rang par les Dodgers de Los Angeles.

Dix-huit des 28 joueurs choisis en première

ronde ont été des lanceurs. Seize des 28 premiers choix sont issus des rangs universitaires. Les Angels de la Californie ont sélectionné au troisième rang le lanceur gaucher Brian Anderson, de l'université Wright State.

PREMIÈRE RONDE DU REPÊCHAGE AMATEUR

1. Seattle, Alex Rodriguez, ac, Westminster Christian HS, Miami
2. Los Angeles, Darren Dreifort, Id, Wichita State
3. Californie, Brian Anderson, Ig, Wright State
4. Philadelphie, Wayne Gomes, Id, Old Dominion
5. Kansas City, Jeff Granger, Ig, Texas A&M
6. San Francisco, Steve Soderstrom, Id, Fresno State
7. Boston, Troy Nixon, New Hanover HS, Wilmington, N.C.
8. Mets de New York, Kirk Presley, Id, Tupelo (Miss.) HS
9. Detroit, Matt Brunson, ac, Cherry Creek HS, Englewood, Colo
10. Cubs de Chicago, Brooks Kieschnick, vol-Id, Texas
11. Cleveland, Daron Kirkreit, Id, UC Riverside
12. Houston, Bill Wagner, Ig, Ferrum
13. Yankees de New York, Matt Drews, Id, Sarasota (Fla.) HS
14. San Diego, Derek Lee, 1b, El Camino HS, Sacramento, Calif.
15. Toronto (Texas), Chris Carpenter, Id, Trinity HS, Manchester, N.H.
16. St. Louis, Alan Benes, Id, Creighton
17. White Sox de Chicago, Scott Christman, Ig, Oregon State
18. Montréal, Chris Schwab, vol, Cremin-Derham HS, Eagan, Minn.
19. Baltimore, Jay Powell, Id, Mississippi State
20. Minnesota (de Cincinnati), Toni Hunter, vol, Pine Bluff (Ark.) HS
21. Milwaukee, Jason Varitek, r, Georgia Tech.
22. Pittsburgh, Charles Peterson, vol, Laurens (S.C.) HS
23. Milwaukee, Jeff D'Amico, Id, Northeast HS, St. Petersburg, Fla.
24. Cubs de Chicago (de Atlanta), Jon Ratliff, Id, LeMoyne
25. Oakland, John Wosdin, Id, Florida State
26. Milwaukee (de Toronto), Kelly Wunsch, Ig, Texas A&M
27. Floride, Marc Valdes, Id, Floride
28. Colorado, Jamey Wright, Id, Westmoore HS, Oklahoma City.

Bonds aux pieds de la relève

MIAMI (d'après AP) — L'entraîneur-chef des Giants de San Francisco, Dusty Baker, était en rogne contre ses releveurs hier. Il leur reprochait non pas leur tenue sur le terrain mais bien celle sur le banc.

De l'abri des joueurs, ils ont vu Barry Bonds courir pour capter un ballon hors ligne et chuter à leurs pieds. Bonds a heurté un mur de trois pieds en attrapant la balle avant de tomber tête première dans l'abri des Giants. Bien que Bonds s'en soit bien tiré, Baker aurait souhaité que les releveurs assis sur le banc se précipitent pour amortir la chute du voltigeur de gauche.

Le jeu a eu lieu à la troisième manche du match opposant les Giants aux Marlins de la Floride, mercredi. « Nous allons imposer une amende à tous les joueurs assis dans l'abri pour ne pas avoir tenté d'aider Bonds lorsqu'il a culbuté », a affirmé Baker. Lorsqu'un scribe a avancé le montant de 1 \$, Baker a répliqué en suggérant une amende entre 10 et 20 \$. « Je n'ai pas pris l'incident à la légère, a ajouté l'entraîneur-chef. Personne n'aime voir ça. »